

# COMMUNE D'ORTHEZ

## LES DONNEES GENERALES

- ▶ Population : **10 722 habitants**
- ▶ Nombre d'électeurs : **8325**
- ▶ Nombre de bureaux de vote : **8**
- ▶ Nombre total d'emplacements d'affichage sur la commune : **8**
- ▶ Nombre de bulletins de vote à faire imprimer : **18 315**  
(Corps électoral x 2 + 10%)
- ▶ Nombre de circulaires à faire imprimer : **8 740**  
(Corps électoral + 5%)

## LA COMMISSION DE PROPAGANDE

- ▶ Le responsable de liste ou son mandataire doit se rendre devant cette commission et apporter avant le tirage, le projet de la circulaire et du bulletin de vote.  
Cette commission se réunit à la **préfecture** des Pyrénées-Atlantiques, salon Erignac (entrée 1), le **lundi 20 novembre à 9h30**

## LE DEPOT DE DOCUMENTS DE PROPAGANDE

- ▶ Le responsable de liste ou son mandataire doit faire déposer entre le **lundi 20 novembre 2017 et le mercredi 22 novembre 2017 avant 17h** les circulaires et les bulletins de vote en vue de la mise sous pli auprès de la mairie d'**Orthez**.
- ▶ Horaires de dépôt (à voir localement).
- ▶ Contact obligatoire préalable à prendre avant le dépôt des documents avec la mairie.
- ▶ Les travaux de mise sous pli sont ouverts aux candidats et mandataires.

## LE TIRAGE AU SORT POUR L'ATTRIBUTION DES PANNEAUX D'AFFICHAGE

- ▶ Il est public et il aura lieu le vendredi **17 novembre 2017 à 9h30** à la préfecture, bureau des élections.